

Assemblée Générale Ordinaire du 21 mars 2026

Pouvoir

Je soussigné(e) :

Nom, Prénoms :

Domicilié à :

Propriétaire de parts sociales de la société Terres Citoyennes Albigeoises, SCIC-SA à capital variable - n° Siret : 879 050 607 00016 - 138 chemin du Serayol-Haut - 81 380 LESCURE D'ALBIGEOIS

Donne pouvoir, par les présentes, à :

Nom, Prénoms :

Domicilié à :

Aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de clôture des comptes qui aura lieu le 21 mars 2026 à 10h à la salle Robert Etienne, 11 rue Saint Michel (derrière la maison de santé) à Lescure d'Albigeois, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion et examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025, approbation des comptes et quitus au Conseil d'Administration ;
- Affectation du résultat ;
- Conventions réglementées visées à l'article L225-38 du code du commerce ;
- Constatation de la variation du capital social au 31/12/2025;
- Pouvoirs ;

En conséquence, d'assister à cette assemblée, prendre part à toutes discussions et délibérations, émettre tous les avis et tous votes ou s'abstenir sur les questions de l'ordre du jour, signer tous les procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Je suis informé (e) que s'il est fait retour à la société du présent pouvoir sans indication du nom du mandataire, il sera émis en mon nom un vote favorable à l'adoption des seuls projets de résolutions présentés ou agréés par le gérant.

Dans le cas où cette assemblée ne pourrait délibérer à la majorité requise pour la validité des décisions, le présent pouvoir conservera ses effets pour l'assemblée réunie ultérieurement sur deuxième convocation avec le même ordre du jour.

Fait à, le

Signatures :

Le mandant

Le mandataire

Le mandant doit faire précéder sa signature de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir". Le mandataire doit faire précéder sa signature de la mention manuscrite "Bon pour acceptation de pouvoir"